



## Rencontre avec Olivier Dussopt du 20 mars 2019 <sup>MIL</sup>

**Le secrétaire d'État avait pour mission de nous informer de la géographie revisitée de La Haute-Vienne, département dans lequel le Ministre de l'action et des Comptes publics est en déplacement et où il détaillera son plan et celui du DG auprès de la presse, des élus et des organisations syndicales locales. Selon lui, il s'agissait de faire en sorte que les organisations nationales ne prennent pas connaissance par la presse, des transformations envisagées (Bercy beaucoup).**

Nous avons donc été destinataires de la carte (présentée comme un élément du dialogue social local qui doit s'ouvrir progressivement) de la nouvelle géographie de la Haute-Vienne. Nous serons destinataires de celle de la Creuse et de la Corrèze au fur et à mesure de la pérégrination de notre ministre en Limousin.

Les quatre autres départements tests devraient suivre rapidement avant une déclinaison progressive des résultats de la cogitation des DD/DRFiP, point de départ de la concertation locale.

En amont des échanges, le secrétaire d'État a donné quelques lignes directrices sur la méthode et les objectifs. Rien de bien nouveau sous le soleil, puisqu'il n'a fait que reprendre les attendus développés dans la communication du DG aux numéros 1. Ces derniers sont toujours soumis au silence, tant que le feu vert ne leur sera pas donné.

**La méthode** : les nouvelles cartographies structurelles de la DGFIP seront mises en œuvre de façon progressive avec une cible finale 2022. Pour ce faire l'ensemble des nouveaux schémas départementaux sera connu d'ici l'automne 2019 pour tous être effectifs en 2022.

La concertation se fera avec les élus locaux, les OS locales en lien direct avec le Préfet.

**L'objectif** est de travailler sur une présence territoriale en tenant compte du bassin de vie et de l'aménagement du territoire.

Ainsi, un transfert s'opérera des métropoles vers les territoires ruraux avec les outils que sont le télétravail et le « coworking ».

Pour maintenir une présence physique, des points de contacts seront développés sous différentes formes comme les maisons de services au public (MSAP), dans lesquelles la DGFIP interviendra plus fortement (nouvelles conventions). Les collectivités locales ou encore les services de la mutualité sociale agricole (MSA) pourront offrir eux aussi des lieux dans lesquels pourront être assurés des contacts avec les administrés, à la demande (et donc sur rendez-vous). Les agents des finances publiques ne seront pas à demeure dans ces structures, mais présents de façon occasionnelle ou à certaines échéances. Dans les MSAP ou autres points de contacts, des « animateurs » accompagneront les usagers dans leurs démarches (prises de rendez-vous, constitution de dossier...) y compris dématérialisées. L'accueil sur rendez-vous sera un atout fort pour organiser les déplacements des usager-es en cas de nécessité absolue.

Le principe du back-office et front-office est entériné sur l'ensemble des structures c'est-à-dire pour les SIP, SIE, SPF et SPL. Toujours d'après O.DUSSOPT, les services de back-office du SPL (services de gestion comptable) pourraient accueillir du public, notamment pour le paiement direct des produits locaux (mais pas en espèces). Quant aux SPF, il nous a rejoué l'air des antennes, tout en confirmant la cible de la départementalisation. Il est même allé jusqu'à nous dire qu'il avait entendu notre demande de moratoire en suspendant le fusion des SPF....(sourire jaune).

Les structures ne devront pas dépasser 50 agent-es afin de garder des services à taille humaine pour le back-office. Le front office sera exercé dans les points de contacts....Ou ailleurs.

Cela se traduit par une réduction importante du nombre d'implantations, accompagnée de changement de nature des missions qui y sont exercées. La concentration reste de mise et son niveau dépendra fortement des contextes locaux (tissu fiscal, population, etc..). le développement des points de contacts complétera le tableau ainsi que le transfert de certains emplois des grands centres urbains ou des chefs-lieux vers des zones dépourvus de services publics. L'idée est en fait d'apporter dans des zones en perte de population, de nouveaux habitants (ce n'est pas une blague).

**Les mesures d'accompagnement** pour les agents sont prises en compte avec la Prime de restructuration de service revalorisée tant sur le montant que sur la durée.

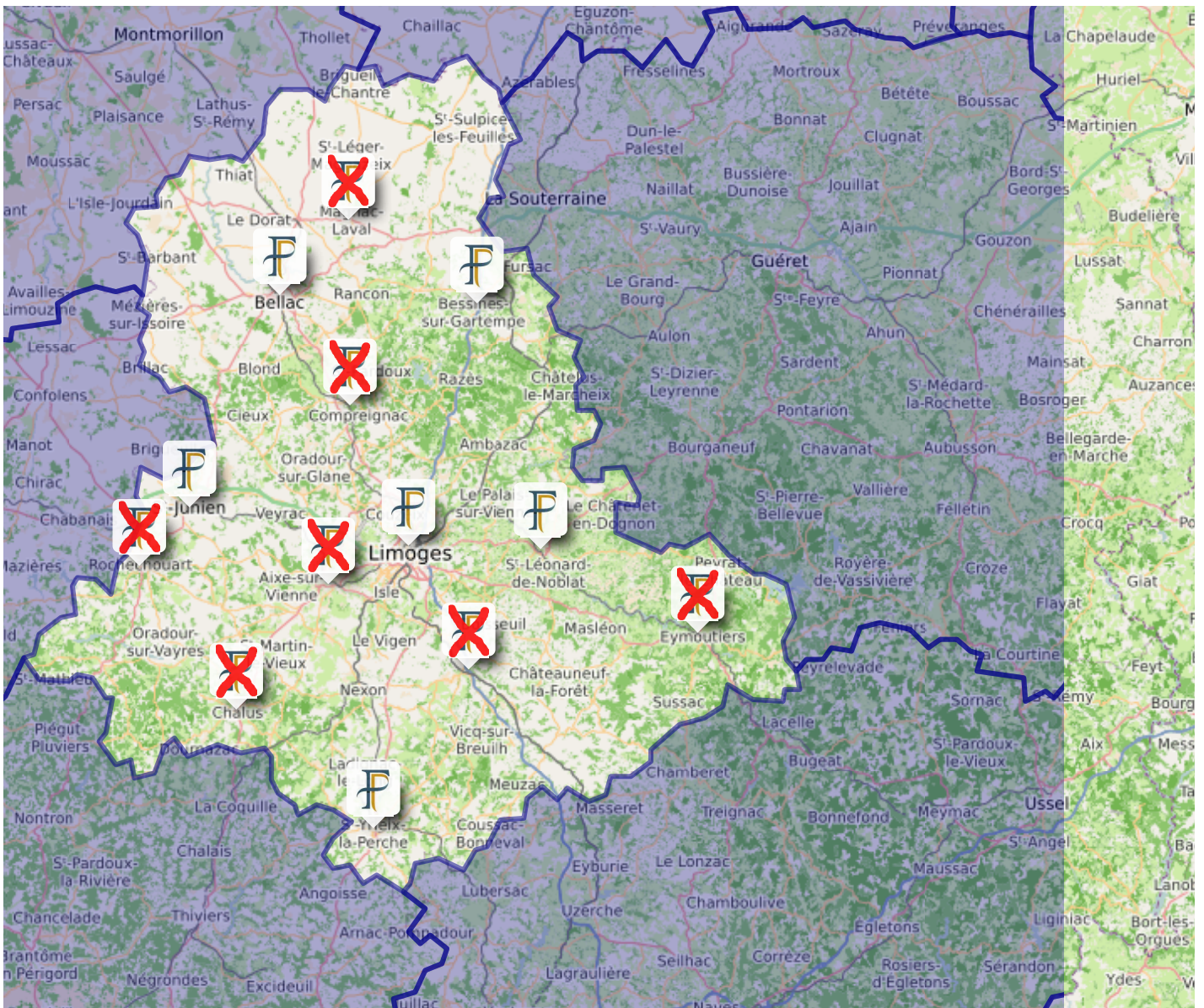
D'autres mesures seront dévoilées dans le cadre du contrat pluriannuel en cours de discussion avec la direction du Budget. Mais il n'y aura pas de mobilité forcée selon le secrétaire d'État....Le foutage de gueule n'est pas loin, quand par exemple la notion de détachement d'office est inscrit dans la loi de finances....

Sur le volet emplois, aucune information y compris pour la Haute-Vienne et les autres départements préfigurateurs.

**Pour la Haute-Vienne**, ça donne quoi (selon la carte dont la présentation est pour le moins alléchante) :

Actuellement, outre Limoges qui concentre bon nombre de services de fiscalité ou de gestion publique, trois résidences (Bellac, St Junien et Saint-Yrieix-la-Perche) accueillent des SIP/SIE (qui intègrent donc la partie recouvrement impôt de la trésorerie). On trouve ensuite 9 implantations de trésoreries.

Le SIP/SIE de ST Yrieix est supprimé (remplacé par une présence dans une MSAP), comme les trésoreries de Magnac-Laval, de Nantiat, d'Aix sur Vienne, Pierre-Buffière (transformé point de contact), Eymoutiers (point de contact), Châlus (point de contact), Rochechouard (point de contact). Ne subsistent donc que Bessines-sur-Gartempe et Saint Léonard de Noblat. Toutes les implantations restantes de la GP sont transformées en service de gestion comptable (SGC), donc en back-office du SPL, avec 13 « implantations » de conseillers SPL installés dans diverses résidences du département. La DGFIP n'était « présente » que dans une MSAP (Cussac). Elle le sera désormais dans 9 structures du même type (MSAP ou autres formes de présence). Pour finir la commune de St Léonard de Noblat devrait accueillir des services de direction ou supra-départementaux.



**En conclusion,** ce rendez-vous n'était qu'un rendez-vous de dupes pour cocher une case de pseudo dialogue social et prendre la photo « des organisations syndicales autour de la table » utile à leur communication. Ce rendez-vous n'a fait que confirmer nos analyses et nos craintes. Nous avons senti que les résultats de la mobilisation du 14 mars ne les avaient pas laissés indifférents et qu'ils s'interrogeaient quand même sur notre capacité de résistance et de mobilisation. Nous ne les avons pas dissuadé.

**L'amplification du rapport de force sera déterminante dans les jours qui arrivent.**

**Le 28 mars toutes et tous en grève et en manifestation nationale parisienne. D'ici-là rendons-nous visible quelle que soit la forme d'action utilisée.**